

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 202

Artikel: La "Tribune-Le Matin" répond à "Domaine Public"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nostalgies

La gauche genevoise se souvient du 9 novembre 1932. Le 40^e anniversaire de la fusillade qui abattit 13 civils devant le Palais des expositions trouve cette année un écho nouveau et amplifié. Pourquoi ? C'est ce que nous allons tenter de comprendre en analysant quelques articles de presse récents. Tout autant que des commémorations, ces textes sont en effet des prises de position. Toutes les familles de la gauche genevoise ne sont pas représentées ici, mais l'éventail paraît déjà assez riche pour autoriser une conclusion qui ne trahisse pas l'esprit des textes, malgré découpages et juxtapositions.

Les quatre articles examinés soulignent tous l'actualité de l'événement. Mais chacun à sa manière.

Chez les socialistes on demeure vague mais politique. « Tribune socialiste » écrit en effet : « Pour nous gens de gauche, il faut bien nous rendre compte qu'un tel événement pourrait se reproduire et en tirer les conclusions qui s'imposent ». Et « Le Point » (genevois) N° 7 de conclure : « Certaines nouvelles générations de la bourgeoisie semblent ignorer les méfaits sociaux de leur classe. Il suffit de voir les tendances réactionnaires qui se dessinent actuellement dans la politique genevoise ». En revanche dans le périodique communiste « Vérité / Voix ouvrière », l'accent est mis sur la lutte des classes : « Les mêmes causes peuvent conduire aux mêmes effets dans la période que nous connaissons actuellement de détérioration rapide des rapports sociaux sous les coups cumulés de la concentration et de l'inflation ». Tandis que « La Brèche » (N° 57), organe de la Ligue marxiste-révolutionnaire, lie le souvenir du 9 novembre à l'antimilitarisme

révolutionnaire et, rappelant la création de la PMI, écrit que « la bourgeoisie suisse démontre que l'armée, tout en passant au second plan pour les tâches de répression dans le cadre de luttes partielles, reste le dernier rempart sur lequel repose son pouvoir social », ce qui laisse supposer au lecteur non informé (et au journaliste de « La Brèche » ?) que le projet de PMI a été effectivement réalisé aujourd'hui.

Le sceau de l'unité ouvrière

Dans trois articles sur quatre, ce 9 novembre est revêtu du sceau de l'unité ouvrière. Dans « Tribune socialiste », comme dans « Le Point », où s'exprime Lucien Tronchet, il n'est question que de la gauche et de militants ouvriers. Dans « Vérité / Voix ouvrière » on rappelle que la con-

La « Tribune-Le Matin » répond à « Domaine Public »

Monsieur le rédacteur,

Dans votre numéro du 19 octobre écoulé, vous avez fait à notre journal, la « Tribune de Lausanne-Le Matin », l'honneur de lui consacrer quelques colonnes.

Permettez-nous de vous dire que votre texte, tout émaillé de points d'interrogation, nous est apparu comme une sorte de voyage au pays des hypothèses les plus aventureuses ; il n'allait guère au-delà des conversations que l'on tient à bâtons rompus au sein d'une rédaction et à l'issue desquelles on décide de creuser le problème et de se renseigner. Mais, hélas ! vous en êtes restés là.

Voyons un peu : vous discernez un premier signe avant-coureur de concentration, dans le

fait que lors de la course cycliste « A travers Lausanne » soit apparu *discrètement* sur l'affiche de cette manifestation le sigle de « 24 Heures » à côté de celui de la « Tribune ». On voit immédiatement ce que le Sherlock Holmes, qui sommeille en chaque journaliste, même amateur, peut déduire de bouleversant à partir d'un tel indice ! Malheureusement, la course cycliste en question est patronnée en commun par les deux quotidiens précités depuis plusieurs années déjà. Passons...

Vous nous dites « stagnants ou en perte de vitesse sur les marchés extérieurs au canton » — vous basant apparemment sur des « on-dit » invérifiables — alors que nous progressons dans tous les secteurs ; et vous savez que nous tenons nos chiffres à votre disposition, comme à celle de nos lecteurs ou de nos annonceurs. Les restrictions postales sont de pénibles réalités, qui nous contraignent certes à de coûteuses opérations ; elles sont bien autre chose que

des alibis qui permettent à l'éditeur de « pousser des pions » et de préparer sournoisement des concentrations.

Si le directeur d'édition de « 24 Heures », dans son article intitulé « Grandes manœuvres », embouche — trop bruyamment à votre avis — les trompettes de la réussite, ce n'est pas dans le but que tout alentour s'écroulent les murailles de Jéricho.

La « Tribune de Lausanne-Le Matin » est en pleine expansion ; elle est indépendante et le restera. C'est aussi simple que cela.

Nous sommes bien convaincus que vous n'aviez nulle intention de nuire à notre quotidien et que vous vous posiez à son sujet des questions, auxquelles nous aurions volontiers répondu.

C'est pourquoi nous signons, sans arrière-pensée et sans amertume

Confraternellement vôtre
« Tribune de Lausanne-Le Matin »